



RENTREE 2026

TEST DE NATATION PRÉALABLE À L'ENTRÉE EN SIXIÈME

Nous vous remercions d'accompagner votre enfant à la piscine afin qu'il effectue ce test de natation. Cette attestation devra être remplie par un maître-nageur ou par vous-même. Veuillez à observer ses capacités réelles et à compléter ce document avec la plus grande objectivité.

Ces informations permettent de constituer des groupes de niveau en sixième, afin que chaque élève puisse valider l'**Attestation du Savoir Nager en Sécurité (ASNS)**, conformément aux textes officiels (arrêté du 28 février 2022). Cette attestation étant une obligation nationale, le collège propose, le cas échéant, des séances de remise à niveau.

Je soussigné (e)
responsable légal de l'enfant :

ou M ou Mme (maître-nageur sauveteur)

certifie **sur l'honneur** que cet enfant est capable de :

1 – Sauter ou plonger dans l'eau :

OUI

NON

Votre enfant est capable de sauter ou de plonger dans le grand bassin :

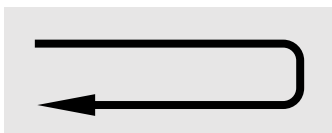


2 – Nager 50 mètres :

OUI

NON

(moins de 50mètres ou arrêts)



Bassin de 25m

Directement après son saut (ou plongeon), votre enfant est capable de nager 50 m, sans reprise d'appui, dans la nage de son choix :

crawl ou brasse ou dos



IMPORTANT : Il ne doit ni attraper le bord du bassin, ni s'accrocher à la ligne d'eau, ni poser les pieds au fond pendant toute cette épreuve (sinon, cocher NON)

3 – Immersion :

OUI

NON

Votre enfant est capable de mettre entièrement la tête sous l'eau :



Fait à, le

Signature du responsable légal

ou

signature du maître-nageur sauveteur

